

MES DÉCHETS

GUIDE PRATIQUE

2026

Parce que chacun de mes gestes compte !

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

✓ en plastique ✓ en métal ✓ en cartonnette ✓ en papier



**EN VRAC
NON EMBOÎTÉS
BIEN VIDÉS**

LE VERRE



**SANS BOUCHON
NI COUVERCLE**

**UNIQUEMENT
LE VERRE
D'EMBALLAGE
(sauf médical)**

TOUS LES PAPIERS

DE LECTURE ET D'ÉCRITURE



**LES CARTONS
→ DÉCHÈTERIE**

LES DÉCHETS NON VALORISABLES



AUCUN SAC AU SOL

- déchets toxiques
- déchets médicaux
- déchets verts
- recyclables

LES TEXTILES & CHAUSSURES

Accès aux bornes textiles soumis aux possibilités de l'opérateur de tri de disposer de débouchés : la filière textile est périodiquement saturée.



• EN SACS FERMÉS !
• PROPRES ET SECS !
• MÊME USÉS, ILS SERONT VALORISÉS !



NE DÉPOSEZ PAS D'ARTICLES HUMIDES NI SOUILLÉS !
www.refashion.fr/citoyen

LES BIODÉCHETS

DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN



DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés :

- Cartons
- Déchets verts
- Filières spécifiques

Déchets refusés :

- Amiante
- Cadavres animaux
- Produits explosifs
- Déchets dangereux
- Déchets toxiques
- Déchets volumineux
- Médicaments
- Déchets radioactifs
- Déchets d'activités de Soins

ACCÈS DÉCHÈTERIE

Sivalorm

PARTICULIERS

Liste non exhaustive !



Sivalorm

SYNDICAT DE VALORISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Grâce à votre geste de tri en 2024 : 25 958 tonnes de déchets ont été valorisées !

SYVALORM
Loir & Sarthe

Collecte et traitement
des déchets ménagers

Un souci de bac
ou de collecte ?
Une demande
de carte de
déchèterie ?
Rendez-vous sur
notre site internet,
onglet
« mes démarches »
en ligne !



www.sivalorm.fr

SYVALORM Loir & Sarthe
11 rue Henri Maubert
72 120 Saint-Calais
02 43 35 86 05



Une application mobile
gratuite pour gérer
ses déchets en ligne

L'application est téléchargeable
sur l'APP STORE et Google Play

Un outil de gestion des déchets
en phase de test mis à disposition
des usagers en partenariat avec PAPREC

NOUVEAU !

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

ATTENTION

10 COMMUNES changent de jour et/ou semaines de collecte en 2026

- Chahaignes
- Chauvigny du Perche
- Conflans sur Anille
- La Fontenelle
- Le Poislay
- Pruillé l'Eguillé
- St Vincent du Lorouër
- Ternay
- Valennes
- Vallée de Ronsard



SEMAINE PAIRE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

SEMAINE IMPAIRE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

La Ferté-Bernard :

Semaine impaire : ordures ménagères + emballages
 Semaine paire : ordures ménagères uniquement

..... Limites départementales

Je trie mes biodéchets !

NOUVEAU !

Afin d'encourager la valorisation des déchets verts à domicile le SYVALORM propose 2 aides financières :

- Soutien à la location ou l'achat d'un broyeur de végétaux
- Soutien à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching

Conditions en ligne sur www.syvalorm.fr

« Prévention - subventions »

Pour acheter un composteur à des tarifs préférentiels :
 Rendez-vous sur www.syvalorm.fr « mes démarches »

Loi AGECE – 02/2020

Le SYVALORM accompagne l'installation et le suivi de sites de compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles... via un partenariat avec l'association ATHÉNA, basée à Sargé sur Braye. Près de 26 sites ont été implantés depuis juin 2023. Le déploiement sur l'ensemble du territoire se poursuit progressivement.



CONSIGNES DE COLLECTE

- Sortis la veille au soir de la collecte
- Poignées vers la route
- Couvercles fermés
- Bien visibles sur la voie publique
- Aucun sac d'ordures ménagères au sol
- A rentrer rapidement après collecte



Seuls les bacs et sacs fournis par le SYVALORM sont collectés !



LES EMBALLAGES EMBOÎTÉS ÉCHAPPENT AU RECYCLAGE!

Ordures ménagères et emballages collectés le même jour !

JANVIER

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

MARS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

AVRIL

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14			1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11	12
16	13	14	15	16	17	18	19
17	20	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30			

MAI

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18					1	2	3
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31

JUIN

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

JUILLET

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		

AOÛT

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

SEPTEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

OCTOBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

DÉCEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

JF JOUR FÉRIÉ et jours suivants > collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)

VISITE DU CENTRE DE TRI

Que deviennent nos emballages ?

Pour le découvrir, réservez **une visite gratuite de TRI VAL DE LOIR(E)**, notre centre de tri mutualisé de PARCAY-MESLAY (37).



Formulaire de RDV et conditions accessibles sur : www.trivaldeloire.fr

NE JAMAIS EMBOÎTER LES EMBALLAGES !

Les emballages imbriqués ne sont jamais recyclés : les rayons des trieurs optiques ne voient que l'emballage extérieur !

Les rayons ne reconnaissent pas la matière complexe composée de plusieurs éléments en surface ni ne détectent les emballages cachés. La séparation mécanique des matériaux étant impossible, dans ces 2 situations les emballages entremêlés sont envoyés au refus pour enfouissement ou incinération.



L'impact financier est conséquent cela génère des **surcoûts d'élimination importants** et une **perte de recette** de revente des matériaux qui alourdissent nos factures !

Le bon geste de tri :

bien séparer et vider vos emballages pour qu'ils soient tous valorisés, puis les déposer en vrac dans les bacs ou sacs jaunes



VIGILANCE

Il est strictement interdit de déposer des piles, des batteries ou des cartouches de gaz dans les bacs, les sacs et les bornes de collecte.

Ecrasées, choquées, concassées, broyées, lors du process de collecte et de traitement des déchets, elles causent de graves incendies qui menacent le personnel, les véhicules, les structures jusqu'aux forces de secours !

CETTE ERREUR DE TRI EST UNE MISE EN DANGER D'AUTRUI.

Avant de jeter, veillez à bien **retirer TOUTES les cartouches et piles** cachées des cartes musicales, porte-clés, télécommandes, stylos, cigarettes électroniques...

ATTENTION : dans les objets à énergie solaire, il y a aussi des batteries rechargeables !

PILES BATTERIES ACCUS TOXIQUES...

DÉCHÈTERIES



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



→ www.syvalorm.fr
Les seuls horaires officiels !

Avant de vous déplacer en déchèteries :

pensez à vérifier sur le site internet du SYVALORM nos alertes de fermetures ou de changements d'horaires.
Les autres référencements internet ne sont pas gérés par le syndicat !

2 PÉRIODES ANNUELLES :

A compter du 15 juin

A compter du 15 sept.

LA FERTÉ-BERNARD

La Champfordière
☎ 02 43 71 48 35



Lundi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

LE GRAND-LUCÉ

ZA La Prairie
☎ 02 43 75 94 22



Mardi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

MONTOIRE - FONTAINE-LES-COTEAUX

2 et 4 rue de la Varenne
☎ 02 54 86 60 20



Mercredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

THORIGNÉ-SUR-DUÉ - CONNERRÉ

2033 Route de Connerré
☎ 02 43 82 88 47



Jeudi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Vendredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

Les Brays
☎ 02 43 79 20 64



Lundi ● Fermée ● Fermée

SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

162 Imp. de la déchetterie
☎ 02 43 82 96 41



Mardi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

« Passe-Vite »
☎ 02 43 27 88 16



Mercredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

VIBRAYE

153 rue des Sablons
☎ 02 43 71 29 31



Jeudi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Vendredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

DROUÉ

34 rue du Poislay
ZI La Moussière
☎ 02 54 23 04 72



Lundi ● Fermée ● Fermée

MONTAILLÉ - SAINT-CALAIS

La Chasselouvière
☎ 02 43 35 76 68



Mardi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

SAVIGNY-SUR-BRAYE

Route de Vendôme
☎ 02 54 23 73 34



Mercredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Jeudi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée

Vendredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

BESSÉ-SUR-BRAYE

Rue du Val de Bray
☎ 02 43 35 60 76



Lundi ● Fermée ● Fermée

LOMBRON

Le Patural
☎ 02 43 20 93 23



Mardi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

MONDOUBLEAU

ZA de l'Entonnoir
☎ 02 54 80 79 38



Mercredi ● Fermée ● Fermée

Jeudi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée

Vendredi ● Fermée ● Fermée

Samedi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● 9h00 - 12h00 ● Fermée

MAISONCELLES - BOULOIRE

Le Buisson Réjou
☎ 02 43 35 81 69



Lundi ● Fermée ● Fermée

MONTMIRAIL

La Bausserie
☎ 02 43 93 28 82



Mardi ● Fermée ● Fermée

Mercredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée 14h00 - 17h00

TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE

ZA Le Champ de la Croix
☎ 02 43 71 88 74



Jeudi ● Fermée ● Fermée

Vendredi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée 14h00 - 17h00

Samedi ● 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20 ● Fermée 14h00 - 17h00



FERMETURE LES DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS



Plateforme de déchets verts



Plateforme de gravats



CONSIGNES DE DÉCHÈTERIES

Carte d'accès obligatoire autorisant les dépôts sur les 17 déchèteries du territoire.



Volume des apports soumis aux limites mentionnées dans le règlement des déchèteries.

A NOTER : Dans le cadre d'un besoin d'apport exceptionnel, veuillez prendre contact avec nos services auparavant.

Prendre ses dispositions pour le déchargement des dépôts lourds ou volumineux. L'agent d'accueil n'a pas l'obligation d'aider.

Eco-organismes et partenaires du SYVALORM

